



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE

Intervention budget 2014

Séance du Mardi 11 Février 2014

Le budget de la prévention des risques s'élève pour l'année 2014 à
7 millions 513 262,75 €

Investissements : 1 128 984,69 €

Fonctionnement : 6 384 278,06 €

+ Autorisation de programme : 2 322 808,40

Notre politique de la prévention des risques est une politique partenariale et basée sur la solidarité des territoires.

Partenariale avec l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région, les collectivités locales et les syndicats mixtes.

L'axe fort de ce budget, avec 5 051 644,16 €, c'est la structuration de l'action publique solidaire qui monte en puissance au travers de pas moins de 8 syndicats mixtes ou EPTB qui sont notre bras armé pour mettre en œuvre une bonne partie de notre politique de prévention des risques en matière d'inondations et de gestion des cours d'eau- notamment au travers des contrats de rivières-.

C'est important de le souligner car les syndicats démultiplient l'action du département en s'appuyant sur la participation des communes et bien sûr celle des co-financeurs.

Exemple le SMAGE des Gardons qui avec 1 € du Département en consacre 17 à l'investissement avec des emplois derrière.

Notre politique de réduction de l'impact des éléments naturels passe bien sûr aussi par :

- la gestion de nos barrages départementaux : qui représentent 1 048 000 €
- les différents PAPI
- et les opérations de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens avec les différents programmes ALABRI. Ce sont souvent des petits montants qui sont votés mais ils ont importants car ils permettent aux habitants de se protéger lors des inondations qui font partie des 619 790 € de subventions pour la protection contre les inondations.

Un autre axe fort, avec la protection et la prévention des incendies de forêts, qui représente pour 2014 : 410 923,92 € avec comme actions principales la surveillance des forêts par le plan de patrouillage dit « Dangel » et le soutien à la rationalisation et entretien des pistes DFCI.

Je terminerai en mettant l'accent sur deux axes qui sont, pour moi, indissociable :

- réduire la vulnérabilité des biens et des personnes, 160 000 € et
- développer la conscience du risque, 222 904 €

avec des outils innovants comme

- le site internet Noé, véritable boîte à outils et informations, accessible à tout public,
- des actions de formation auprès des élus (qui vont changer cette année),
- et des actions de sensibilisation auprès des populations en commençant par les enfants dans les écoles.

Ce travail est très important car le dernier sondage d'opinion que nous avons fait mener en septembre-octobre 2013 montre que :

- d'une part du fait de la réalisation de travaux de protection, et d'autre part de l'absence de crues exceptionnelles ces dernières années, la population a tendance à penser que le risque est moins important que par le passé,
- cela est d'autant plus vrai pour les nouveaux habitants –nombreux- qui n'ont pas connu les dernières inondations,
- malgré tout, les efforts soutenus et combinés des différentes institutions font progresser peu à peu le niveau d'information par exemple sur les consignes à respecter en cas d'inondation.

Sans entrer dans les détails, ce sondage montre bien que l'information des populations est un enjeu majeur qu'il faut inscrire dans la durée, et c'est ce que nous proposons au travers de ce budget.

La politique que nous menons depuis 2003 avec nos agents mobilisés et compétents et que je remercie, a contribué à faire du Gard un Département en avance dans la structuration d'une politique globale de prévention des risques inondations et de l'eau plus globalement.

Geneviève Blanc
Vice-Présidente déléguée aux Risques
Conseil Général du Gard